

2010/2187 - Gratuités totales ou partielles de frais de locations de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : Association NACRE - Conseil de quartier de Montchat - Association Rhône-Alpes Israël Echanges - Fête de Noël des Personnes Agées du 1er arrondissement - L'Ile de la Réunion Tourisme - Association La Récré et Compagnie - Concert du Nouvel An du 3e arrondissement - Association Artis Chaud - Piano à Lyon - Institut de Recherche sur la Catalyse et l'Environnement de Lyon (CNRS) - Association Le Théâtre du Regard - Association de Lutte contre le SIDA - Association Le Collectif Artistique - La Scène Déménage - Association Espace 44 - CNSMD - Association socio-culturelle du Lycée du Parc - Association Corabio - Association Entrez les Artistes - Ecole de Musique Allegretto - Association Solidarité Homéopathie - Montant total des exonérations : 28 518, 90 € HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 15/02/2010, p. 0239)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)